

STANDS MOBILES

TÉLÉCABINES

PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE

La Buttinière-Palmer ↔ Achard

COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE 5

Du lundi 26 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023 inclus

Tout au long de la démarche de concertation, de nombreux stands mobiles se tiendront sur les lieux de vie du quotidien pour aller à la rencontre des habitants, salariés, commerçants et usagers du territoire.

Les personnes rencontrées pourront :

- consulter les informations liées au projet (les mêmes que celles disponibles sur ce site internet) ;
- exprimer leur contribution grâce à un questionnaire rapide à remplir.

Chaque semaine, consultez le bilan des stands mobiles, à la fois quantitatif (chiffres clés de la participation) et qualitatif (intérêt et connaissance du projet).

LE CALENDRIER DES STANDS DE LA SEMAINE		
Stand 1	Mercredi 28 décembre De 15h à 17h	Maison Ecocitoyenne (en parallèle de l'exposition de télécabines)

BILAN QUANTITATIF

1 stand réalisé lors de cette cinquième semaine de concertation autour du projet de télécabines porté par Bordeaux Métropole.

120 personnes ont échangé avec les animateurs des stands organisés.

BILAN QUALITATIF

Les personnes rencontrées sur les stands mobiles ont échangé avec les animateurs présents autour du fonctionnement du transport par câble, le projet et les tracés envisagés mais aussi autour de l'usage pratique de ce nouveau mode de transport si celui-ci voit le jour.

Voici les principales questions posées :

> *Quelle sera la fréquence des cabines en station ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : La fréquence des cabines en station est estimée entre 40 secondes à 1 minute 30 selon les technologies et le tracé retenu.

> *Combien coûtera un ticket ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : La télécabine sera intégrée au réseau TBM. Ainsi, la tarification devrait être identique aux bus et tramways.

> *Est-ce que le projet va réellement se réaliser ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : Le projet en est actuellement au stade de la concertation préalable réglementaire. Depuis le 28 novembre et jusqu'au 13 février 2023, il est soumis à la concertation du public, sous l'égide de Marianne AZARIO, garante désignée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Une fois la concertation terminée, à partir de mars 2023, Bordeaux Métropole pourra dresser un bilan et en tirer des leçons sur la poursuite du projet. A l'issue de cette phase, des études techniques (sur le tracé choisi par la concertation) seront réalisées jusqu'en 2025. Un temps de concertation réglementaire (enquête publique) sera mis en place avec la population en 2026 afin de déclarer ou non le projet d'utilité publique. Si le projet est déclaré d'utilité publique, les travaux pourraient commencer en 2027 pour une mise en service en 2028.

> Les cabines exposées sur le parvis de la Maison Ecocitoyenne seront celles qui seront mises en service ?

Réponse de Bordeaux Métropole : Les cabines exposées sont des exemples des différentes technologies possibles pour le projet de transport par câble. A ce jour, la technologie n'est pas définie : un choix est à réaliser entre la technologie monocâble, la technologie 3S ou toute autre technologie intermédiaire. Concernant la technologie 3S, elle permet de limiter le nombre de pylônes mais impose des dimensions plus importantes pour les stations. Par ailleurs, cette technologie présente un meilleur confort pour les voyageurs (cabines plus grandes, plus stables) mais représente un surcoût non négligeable estimé à environ 50 millions d'euros.

> Comment voter pour le tracé que l'on préfère ?

Réponse de Bordeaux Métropole : Différents dispositifs participatifs sont mis en place afin de prendre en compte les contributions de la population notamment sur le choix du tracé :

- Le site internet de la participation sur lequel vous pouvez vous exprimer librement.
- Les registres de la concertation : ils sont disponibles aux horaires d'ouverture au siège de Bordeaux Métropole, à la Mairie de Cenon, Lormont et Bordeaux et à la Maison Ecocitoyenne.
- Les contributions par voie électronique : la population peut envoyer ses contributions aux adresses mails suivantes : telecabines@bordeaux-metropole.fr et marianne.azario@garant-cndp.fr.
- Les stands mobiles : les animateurs de ces stands organisés sur les communes concernées du projet sont à votre disposition pour recueillir votre parole et l'inscrire dans un registre de la concertation.
- Les forums participatifs : ce dispositif qui allie temps d'information et atelier participatif vous permet de prendre part aux différents axes de réflexion autour du projet dont les tracés. Au total, 3 forums sont organisés : Lormont (5 décembre 2022), Bordeaux (9 janvier 2023), Cenon (17 janvier 2023).